

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **24 (1879)**

Heft (17): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 17 (1879.)

Essais de canons à grande portée pour l'artillerie de position.

Les lecteurs de la *Revue militaire* apprendront avec intérêt que notre artillerie de position vient d'exécuter à Thoune quelques expériences de tir à grande portée avec des pièces Krupp frettées de 15 centimètres.

Comme nous l'avons fait ressortir dans les articles que nous avons publiés en 1878 sur notre artillerie de position, la question qui nous occupe est d'une grande importance et ne saurait être trop étudiée, car il s'agit de doter d'un matériel convenable et en rapport avec les exigences actuelles une fraction de l'armée dont l'utilité ne fait que croître chaque jour en Suisse comme dans tous les pays. En effet, les progrès immenses faits par l'artillerie au double point de vue du perfectionnement de l'armement et de la science du tir, ont créé pour toutes les nations l'obligation de mettre leur artillerie à la hauteur des améliorations produites. Le tir à grandes distances, dans notre pays, présente des ressources incontestables; certains points bien choisis, convenablement fortifiés, armés avec des pièces aussi précises et aussi puissantes que les canons de 15 centimètres, peuvent nous permettre de résister vigoureusement à des tentatives de violation de notre territoire, laisser à notre armée d'opérations le temps de se former, de se grouper et lui servir en même temps de points d'appui solides et sûrs.

Aussi, est-ce avec une grande satisfaction que nous enregistrons ces essais de nouvelles bouches à feu; nous faisons tous nos vœux pour qu'ils soient suivis d'une solution nécessaire et que notre artillerie de position soit munie d'un matériel à même de soutenir la comparaison avec celui de nos puissants voisins. N'oublions pas de dire que cette branche si intéressante et si utile de notre artillerie reprend, pour ainsi dire, une nouvelle vie et que tous ses efforts tendent à la mettre en état de remplir le rôle de haute importance qui lui incomberait nécessairement dans la défense du pays. Grâce aux soins éclairés et au dévouement de chefs d'une autorité incontestable, les progrès sont sérieux, le travail productif, et nous ne doutons pas qu'au bout d'un certain temps toutes ces peines ne soient récompensées par un légitime succès qui ne pourra que faire honneur à notre artillerie tout entière.

La pièce de 15 centimètres sort des usines Krupp, à Essen, et est due aux soins de M. le général Herzog, chef de l'arme de l'artillerie; elle est en acier fretté, à chargement par la culasse, avec coin cylindro-prismatique, et pèse, sans l'affût, 3000 kilogrammes. Elle a 36 rayures à pas progressif; sa longueur est de 3600^{mm} pour le corps du canon et de 2535^{mm} pour la partie rayée. Le canal de lumière traverse le coin obliquement et aboutit au centre de la contreplaque.